

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue
ROUSSENNAC - Commune

Séance du jeudi 11 septembre 2025

Délibération N° DE_20250911_001

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	11	12
Date de la convocation : 03/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle de réunion Mairie), sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS.

Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIé, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Joël FROMENT, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL

Représentés : Françoise VIAROUGE représentée par Véronique FILHOL

Absents et Excusés : Jean-Claude FROMENT, Thibault CAMMAN

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marie-Laure CAMBOULAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Désignation d'un nouveau délégué au SMAEP
MONTBAZENS-RIGNAC-DE_20200526_005**

Suite au décès de monsieur Pierre JOULIA, délégué pour la commune au syndicat SMAEP MONTBAZENS-RIGNAC, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de nommer un nouveau délégué pour la commune de ROUSSENNAC,

Il appartient au Conseil municipal de désigner donc un nouveau délégué titulaire en remplacement de monsieur JOULIA Pierre auprès du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de MONTBAZENS-RIGNAC (SMAEP de MONTBAZENS-RIGNAC).

Il convient donc de désigner un nouveau délégué titulaire selon les modalités définies notamment par le Code général des collectivités territoriales.

DISPOSITIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après un vote à bulletins secrets, le Conseil Municipal désigne le délégué suivant pour siéger au Comité syndical du SMAEP

Date de transmission de l'acte: 12/09/2025

Date de reception de l'AR: 12/09/2025

012-211202064-DE_20250911_001-DE

A G E D I

représenter la Commune de ROUSSENNAC :

- Monsieur Sébastien CAYSSIALS

103 chemin de font fraîche - Crayssac 12220 ROUSSENNAC

Il vient s'ajouter au deuxième délégué représentant la commune de ROUSSENNAC, désigné par la délibération du 26 mai 2020 (DE_20200526_005) qui était :

- Madame Marie-Laure CAMBOULAS

1275 chemin des crêtes La Garrissolle 12220 ROUSSENNAC

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Sébastien CAYSSIALS
Président de séance



Marie-Laure CAMBOULAS
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 12/09/2025
Date de reception de l'AR: 12/09/2025

012-211202064-DE_20250911_001-DE
A G E D I